



ÉPREUVE NATIONALE

14 & 15 novembre 2026 M17 M20 Fleuret

www.escrime-muret.fr

Lieu et horaires de la compétition

Complexe sportif J. Auriol, 40 avenue Henri Peyrusse, 31600 Muret

Samedi 14 novembre 2026 - EN M17

7h15 : Ouverture des salles

7h30 : Confirmation des fleurettistes hommes individuel

8h00 : Scratch fleuret hommes et réunion des arbitres

8h30 : Compétition individuelle fleuret hommes

11h00 : Confirmation des fleurettistes dames

11h30 : Scratch fleurettistes dames

12h00 : Compétition individuelle fleuret dames

Dimanche 15 novembre 2026 - EN M20

7h15 : Ouverture des salles

7h30 : Confirmation des fleurettistes hommes individuel

8h00 : Scratch fleuret hommes et réunion des arbitres

8h30 : Compétition individuelle fleuret hommes

11h00 : Confirmation des fleurettistes dames

11h30 : Scratch fleurettistes dames

12h00 : Compétition individuelle fleuret dames



© A. Bizzi

Siège social

24 rue des Vanniers
31270 Villeneuve Tolosane
Tél : 06 67 30 22 46

Lieu d'enseignement

Gymnase Henri Chiffre
47 rue Notre Dame
31600 Muret



Engagement et paiement

Engagement :

- Date limite d'inscription et de paiement : **Mercredi 04/11/2026 à 23h59**
- Inscription uniquement sur l'extranet pour les licenciés à la FFE <http://dirigeant.escrime-ffe.fr/>
- Inscription par mail uniquement pour les étrangers competition@escrime-muret.fr
- Engagement hors délai : cf. règlement sportif, adresser un courriel à organisateurs@ffescrime.fr
- Toute demande d'inscription hors délai formulée après le vendredi 11h59 précédant la compétition ne pourra en aucun cas être prise en compte.

Absence de tireurs engagés : en cas d'absence de tireur(se)s engagé(e)s, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireur(se)s présent(e)s doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireur(se)s absent(e)s, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si tous les tireur(se)s d'un même club engagé(e)s sont absents, le droit pour ce club de participer aux compétitions fédérales suivantes est conditionné à la justification du paiement des frais d'engagement au club organisateur.

Paiement des inscriptions exclusivement en ligne sur HelloAsso

Droits d'engagement : 30€

Pour tout renseignement : competition@escrime-muret.fr

Lien Helloasso : M17 FH

<https://www.helloasso.com/associations/club-d-escrime-muretain/evenements/en-m17-fleuret-hommes-14-nov-2026-a-muret>



Lien Helloasso : M17 FD

<https://www.helloasso.com/associations/club-d-escrime-muretain/evenements/en-m17-fleuret-dames-14-nov-2026-a-muret>



Lien Helloasso : M20 FH

<https://www.helloasso.com/associations/club-d-escrime-muretain/evenements/en-m20-fleuret-hommes-15-nov-2026-a-muret>



Lien Helloasso : M20 FD

<https://www.helloasso.com/associations/club-d-escrime-muretain/evenements/en-m20-fleuret-dames-15-nov-2026-a-muret>



Les inscriptions tardives se feront au tarif majoré à régler à la FFE, auquel cas contacter la FFE par mail à l'adresse organisateurs@ffescrime.fr

Siège social

24 rue des Vanniers
31270 Villeneuve Tolosane
Tél : 06 67 30 22 46

Lieu d'enseignement

Gymnase Henri Chiffre
47 rue Notre Dame
31600 Muret

Règlement et formules

Licence : Les tireurs doivent pouvoir justifier de leur identité lors du pointage

Arbitres clubs français : chaque club qui engage au moins 4 tireurs dames et hommes confondus, doit présenter un arbitre pour toute la durée de la compétition et 2 arbitres pour 10 tireurs dames et hommes confondus ou plus. Conformément au règlement, les arbitres doivent être présents dès la réunion de 8h00 et jusqu'à la fin de l'épreuve, même si le club n'engage que des dames ou que des hommes.

Pour les délégations étrangères : un arbitre est requis à partir de quatre tireurs engagés (dames et hommes confondus, tous clubs confondus). Deux arbitres sont requis à partir de dix tireurs engagés (dames et hommes confondus, tous clubs confondus). Cet ou ces arbitres sont à la charge de la délégation étrangère : déplacement, hébergement, restauration hors du site de compétition et indemnisation. Une amende de 500 € par arbitre manquant sera appliquée, au bénéfice de l'organisateur.

Formule des épreuves : 1 tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 30% d'éliminé(e)s maximum, puis tableau d'élimination directe sans repêchage.

La compétition pourra être suivie sur le site Engarde: <https://engarde-service.com/>

Un garde Housse sera mis en place dans le gymnase "Vampire" aucune housse ne sera autorisée dans les salles de compétition (seules les "houssettes" seront autorisées).

Mesures sanitaires : les mesures sanitaires appliquées seront celles du protocole de la FFE, de la mairie de Muret et de la préfecture de la Haute-Garonne en vigueur le jour de la compétition.

Récompenses

Sous forme de bon d'achat auprès de notre partenaire My-Solutions®.

En individuel : **200€ au premier, 100€ au deuxième, 50€ aux troisièmes, lots jusqu'au 8ème**

My-Solutions®

En collaboration avec notre partenaire My-Solutions®.

Retrouvez sur le site e-commerce <https://Fencing.My-Solutions.fr> une offre de **-10%** à partir de 60 € TTC d'achat faite à l'occasion des épreuves nationales jusqu'au **31 octobre 2026** (non cumulable avec d'autres avantages). Code promotionnel à saisir **CN-MURET**. Possibilité de récupérer le matériel sans frais sur le stand lors du circuit.

Siège social

24 rue des Vanniers
31270 Villeneuve Tolosane
Tél : 06 67 30 22 46

Lieu d'enseignement

Gymnase Henri Chiffre
47 rue Notre Dame
31600 Muret

Restauration et hébergements

Restauration sur le lieu de la compétition

Une buvette complète sera ouverte tout au long du week-end

Hébergement

MERCURE**** Toulouse Sud

[Business travel : book hotels online with Accor](#)

05 61 40 30 30 - 3 Avenue Irène Joliot Curie, 31100 Toulouse

Comment procéder une fois la page internet chargée ?

Dans la partie **Nos Hébergements**, rentrer les dates d'arrivées, de départ et le nombre de personnes. Cliquer sur **tarifs spéciaux** et saisir dans l'encart **Voyageurs d'affaires** le **code client** : SCP4569024 et dans l'encart **Code d'accès** le code : SP626FR493.

Le tarif promotionnel apparaîtra alors en tête de liste sous le nom de « SPORT EVENT PARTNERS ».

La chambre est proposée à 85€ pour une ou 2 personnes.

Il est aussi possible de réserver par téléphone ou email (HB1R5@ACCOR.COM) en précisant que c'est dans le cadre de l'escrime.

Conditions de ventes : annulation possible jusqu'à la veille de l'arrivée minuit.

OCTEL*** Portet sur Garonne

<https://www.octel.fr/wp/>

05 62 20 63 63 - 8 Chemin des Genêts, 31120 Portet-sur-Garonne

Lors de la réservation indiquez : Tarif spécial "Association Escrime Muret" :

- 90€ BB pour 2 personnes
- 80€ BB pour 1 personne
- 70€ pour une ou deux personnes

Restauration recommandée pour le soir : réservation impérative



OOYUKI : Restaurant Japonais, 47 Avenue de l'Europe, 31600 Muret

<https://restaurant-ooyuki.com/> 06 39 62 92 63



Pizzeria Mongelli : 5 Avenue Jacques DOUZANS, 31600 Muret

<https://www.pizza-mongelli.com/pizzeria/muret/> 05 61 44 83 57

Siège social

24 rue des Vanniers
31270 Villeneuve Tolosane
Tél : 06 67 30 22 46

Lieu d'enseignement

Gymnase Henri Chiffre
47 rue Notre Dame
31600 Muret

Partenaires



www.appli-mental-plus.com



Siège social

24 rue des Vanniers
31270 Villeneuve Tolosane
Tél : 06 67 30 22 46

Lieu d'enseignement

Gymnase Henri Chiffre
47 rue Notre Dame
31600 Muret